



Rentrée scolaire 2017...



Le décret autorisant le retour à la semaine de 4 jours est paru au Journal officiel fin juin. Selon ce texte, il est permis "au directeur académique des services de l'Éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire". M le maire, conjointement au conseil d'école a déposé une demande de dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours. Le cadre dérogatoire à l'organisation du

temps scolaire prévoit : 8 demi-journées maximum ; 6 h maximum par jour ; 3,5 h maximum par demi-journée ; 1,5h minimum de pause méridienne.

Les services de l'académie ont statué en juillet pour un avis favorable. Le rythme hebdomadaire sera donc le suivant :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Matin : de 8h15 à 11h45

Après-Midi : de 13h30 à 16h00

Avec possibilité de périscolaire après 16h00.

Rendez-vous pour la rentrée le lundi 4 septembre 2017 !

Ballade paysagère...

Le Grand Besançon organise un programme d'animations grand public dans le cadre de la Charte Paysagère des collines de la vallée du Doubs auquel la commune de Beure adhère. Cette année, deux sorties sur la commune sont programmées:

-Sortie à la découverte des Oiseaux avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux): Samedi 9 septembre après-midi de 14h à 16h30,

Balade paysagère avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs : samedi 14 octobre de 14h à 17h. (découverte des richesses paysagères du GR de pays montant sur le coteau sec et les points de vue depuis les espaces pâturés en bordure du bois de Peu).

Plus d'informations à venir sur www.beure.fr

A vos chaussures !

Projet construction d'une unité de vie pour personnes dépendantes ...

A ce jour, le projet suit son cours: le permis est déposé; les architectes des bâtiments de France ont donné leur aval, des dossiers administratifs restent encore en attentes. L'équipe municipale appuie fortement ce projet, élément manquant sur le territoire de notre commune et attendu par de nombreux Beurots. [Pour rappel, réalisation de 14 unités de vie (2x7) et 4 appartements de fonction.]

Travaux...

Le début des travaux rue de Besançon initialement prévu fin Août doit être repoussé. En effet, à ce jour des prélèvements complémentaires doivent être réalisés dans les enrobés afin de détecter ou non la présence d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Ces derniers ayant récemment été rendus obligatoires

avant tout début de travaux. Un certain délai étant nécessaire pour obtenir les résultats de ces diagnostics, les travaux ne seront donc pas débutés aux dates précédemment fixées.



MAIRIE loue maison

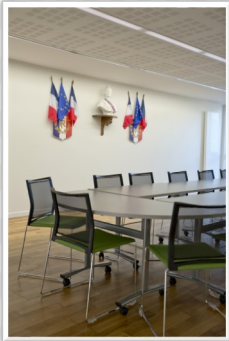
Libre maison T3 en triplex, chauffage individuel au gaz
Loyer: 631,43€; Charges : 8,96€ (entretien chaudière).
Disponible à compter du 15 septembre 2017..

Pour de plus amples renseignements, contacter la mairie ou le 06.86.96.26.34



À compter du 1er juillet 2017, les plaques d'immatriculation de TOUS les deux ou trois-roues à moteur (cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles) et quadricycles non carrossés devront être au format 210 mm par 130 mm (Arrêté du 6 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 9 février 2009). Une fiche permet un contrôle rapide du format, par simple superposition sur la plaque d'immatriculation. Elle est disponible sur www.beure.fr

Echo du conseil municipal du 20 juin 2017



Lors du dernier conseil municipal, un budget de 1814,92 € a été alloué pour l'adhésion au programme du Conservatoire d'Espace Naturel. Le Conservatoire d'Espaces Naturels (C.EN.) présente un programme de restauration et mise en valeur pérenne du patrimoine naturel, historique et paysager du réseau de collines sur les Communes d'Avanne-Aveney, de Beure et de Besançon. Le CEN propose d'apporter un appui scientifique et technique auprès des communes à la mise en place d'un pâturage pérenne sur les collines visant à la réouverture des pelouses, à la valorisation du paysage et du patrimoine historique et à la prise en compte du patrimoine géologique. Cela permettra donc de défricher les collines, de faire le recensement des parcelles ...

D'autre part, le conseil municipal s'est aussi prononcé sur la réactualisation des tarifs concernant la taxe locale sur la publicité extérieure. Il a aussi délibéré et décidé de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres concernant la réalisation des travaux rue de Besançon. Le choix est donc arrêté et l'offre de l'entreprise BONNEFOY est retenue (pour un montant de 596 707.80€ H.T).

Pour plus de détails, retrouvez le compte-rendu du dernier conseil municipal sur www.beure.fr.

Agenda : à venir ...

- | | |
|-------------------------|--|
| Mardi 05 Septembre | : Reprise des activités des Copains d'Abord, à 14h00, Salle Polyvalente. |
| Vendredi 08 Septembre | : Loto du Twirling, Salle Polyvalente. |
| Samedi 09 Septembre | : Sortie à la découverte des Oiseaux . |
| Dimanche 10 septembre | : Doubs Libération US44, sortie à Thise, Fête du poney club. |
| Samedi 16 Septembre | } : Journées du Patrimoine.
Musée ouvert de 14h00 à 18h00. |
| dimanche 17 Septembre: | |
| Dimanche 24 Septembre | : VALMY : Cérémonie au Comice, à 9h30.
LARNOD :
-à 10h15 rassemblement devant la chapelle.
-à 10h30 office religieux suivi de la Cérémonie au Monument aux Morts. |
| Vendredi 29 septembre | : Réunion du Comité des Anciens Combattants, Salle H. Bertrand, à 17h00.
..... |
| Jeudi 5 et Ve 6 Octobre | : Sortie du 2 ^{ème} Semestre des Copains d'Abord. |
| Samedi 14 octobre | : Balade paysagère. |
| Jeudi 19 octobre | : Voyage des Anciens Combattants à Malte.
(du 19 octobre au 26 octobre). |
| Dimanche 29 Octobre | : Vide dressing organisé par le comité des fêtes, salle polyvalente. |

